Syntaktika
Bulletin d'information du Centre de recherche en syntaxe et en sémantique du grec ancien

40 | 2011
Les subordonnées homériques en αἴ κε etc. + subjonctif

Les subordonnées homériques en αἴ κε etc. + subjonctif : conditionnelles, finales ou complétives ?

Odile Mortier-Waldschmidt

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/syntaktika/104
ISSN : 2272-6187

Éditeur
UMR 5189 - HISoMA

Édition imprimée
Date de publication : 1 mars 2011
Pagination : 1-32
ISBN : 1148-2656
ISSN : 1148-2656

Référence électronique
Odile Mortier-Waldschmidt, « Les subordonnées homériques en αἴ κε etc. + subjonctif : conditionnelles, finales ou complétives ? », *Syntaktika* [En ligne], 40 | 2011, mis en ligne le 01 août 2012, consulté le 22 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/syntaktika/104

Syntaktika est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Odile Mortier-Waldschmidt
Université d'Amiens

Les subordonnées homériques en αἴ κε etc. + subjonctif : conditionnelles, finales ou complétives ? *

INTRODUCTION[1]

I. Préliminaires

La source de cet article est un passage de l'*Odyssée* (4.33-35) où se trouve l'expression αἴ κε + subjonctif.

(1) ἦ μὲν δὴ νῶι ξεινήια πολλὰ φαγόντε
ἄλλων ἀνθρώπων δεῦρ᾽ ἱκόμεθ᾽ ; αἴ κέ ποθι Ζεὺς
ἐξοπίσω περ παύσῃ ὀιζύος[2].

On connaît les trois emplois de cette expression très ordinaire : conditionnel, final et complétif. Cependant, aucune de ces trois valeurs n'est ici satisfaisante. C'est ce qui nous a amenée à faire une enquête sur cette formule afin d'examiner quelles sont ses conditions d'emploi et quelle est sa signification pour pouvoir revêtir ainsi plusieurs valeurs a priori bien différentes. Nous espérons contribuer par cette étude à éclairer un point de syntaxe délicat, déjà partiellement exploré[3], en procédant ici à un inventaire exhaustif de la formule chez Homère.

Nous avons élargi l'enquête aux autres formes de la conjonction et de la particule : εἴ κε, ἤν et εἰ (…) ἄν (ci-après 'αἴ κε etc.').

II. Analyse de la formule

De façon très élémentaire, relevons les trois traits qui caractérisent la formule αἴ κε etc. + subjonctif.

1. Le mode. Le subjonctif, par rapport à l'indicatif, ajoute une valeur d'éventualité. L'éventuel se distingue de l'assertif (indicatif) et du potentiel (optatif). Il exprime un procès à venir (donc hors du réel) que l'on se représente comme pouvant devenir réalité, avec un degré appréciable de probabilité. L'éventuel, c'est du possible probable : 'il y a des chances que ceci se produise'.

2. La particule modale κε ou ἄν qui accompagne ordinairement le subjonctif pour en souligner la valeur d'éventualité.

3. La conjonction αἰ ou εἰ que l'on décrit comme 'conjonction conditionnelle' et qui

[1]* J'adresse mes plus vifs remerciements à Jean Lallot qui a suivi ce travail de près et qui m'a constamment encouragée et aidée de ses conseils avisés.
 Cet article a d'abord fait l'objet d'un exposé présenté au groupe Aspect le 5 juin 2010. Il a ensuite été considérablement augmenté et remanié.
[2] Les textes grecs proposés dans cet article sont ceux de la CUF. Les traductions sont les nôtres.
[3] Nous sommes tout particulièrement redevable à l'article de G. Wakker sur l'expression du but en grec ancien et à l'étude de L. Basset sur *La syntaxe de l'imaginaire*.

sert également de marqueur de l'interrogation indirecte. La conjonction conditionnelle construit un énoncé implicatif (les logiciens stoïciens disaient « un jugement connecté, ἀξίωμα συνημμένον » et appelaient la conjonction εἰ « conjonction connective, σύνδεσμος συναπτικός ») du type : entre deux propositions *p* et *q*, il y a une relation telle que 'si *p*, alors *q*', ce qui signifie que la vérité de *q* est subordonnée à celle de *p* ou, formulé autrement, que *p* implique *q*.

Cela étant, les potentialités énonciatives définies par ces caractéristiques dans les propositions en αἵ κε etc. + subjonctif peuvent se réaliser avec trois effets de sens différents : ces propositions peuvent être l'expression d'une condition modalisée à l'éventuel, ou l'expression d'une attente ou d'un espoir, puisque l'éventuel désigne le non-réalisé réalisable, ou enfin, dans un cadre de dépendance syntaxique, l'expression d'une incertitude sur l'avenir conduisant à une interrogation ('je ne sais pas si' = 'je me demande').

Ainsi, avec les mêmes moyens formels, on arrive à trois valeurs sensiblement différentes, qui se manifestent dans des traductions évidemment différentes : concrètement, cela donne des propositions conditionnelles, des propositions que l'on qualifie inexactement de finales, et des propositions interrogatives indirectes.

Mais puisque la forme est unique, la question se pose de savoir comment il est possible de reconnaître, dans chaque cas, laquelle de ces trois valeurs spécifiques il faut adopter. La pratique montre que, dans la plupart des cas, aucune hésitation n'est possible. En revanche, il est des cas résiduels dont l'interprétation fait problème.

Ce que nous voudrions tenter ici, c'est de repérer, autant que faire se peut, les paramètres qui interviennent dans chacune des trois variantes et qui permettent d'opérer un choix entre elles dans chaque contexte donné. Nous le ferons en présentant et en analysant des exemples des poèmes homériques pour essayer de découvrir dans le contexte des éléments discriminants susceptibles d'orienter la lecture. Nous utiliserons beaucoup la méthode de la comparaison, pour faire apparaître dans des formules voisines la singularité de chacune d'elles ; dans cette optique, un long développement sera consacré, chemin faisant, à la question de la prière et du sacrifice dans les poèmes homériques, destiné à permettre de choisir par la comparaison l'interprétation la plus vraisemblable d'un passage ambigu.

Dans une première partie, nous relèverons successivement les critères qui apparaissent dans les propositions conditionnelles, les propositions 'finales' et les propositions interrogatives indirectes, et, dans une deuxième partie, nous nous attacherons à examiner et à commenter les cas problématiques. Enfin, une troisième partie tentera une synthèse entre les observations qui auront été faites.

III. Le corpus : données quantitatives (d'après le relevé de Gehring)

Entre αἵ κε, εἵ κε, ἦν et εἰ (…) ἄν, on sait que, bien souvent, les manuscrits hésitent, et les cas sont nombreux où l'on constate de l'un à l'autre un choix différent pour une même occurrence[4]. Si on prend l'exemple de la formule αἵ κ᾽ ἐθέλῃσθα, elle apparaît 10 fois dans les deux poèmes homériques, à quoi s'ajoutent deux attestations de ἦν ἐθέλῃσθα dans deux vers identiques, l'une sans variante indiquée par les manuscrits, et donc conservée par les éditeurs, l'autre avec la variante αἵ κ᾽, très minoritaire mais néanmoins adoptée par certains éditeurs :

ὄψεαι, ἦν ἐθέλῃσθα καὶ αἵ κέν τοι τὰ μεμήλῃ (*Il.* 4.353)

ὄψεαι, αἵ κ᾽ ἐθέλῃσθα καὶ αἵ κέν τοι τὰ μεμήλῃ (*Il.* 9.359) (CUF).

Sans s'occuper de ces questions, on a suivi ici systématiquement les lectures de Gehring, dont l'édition de référence est celle de La Roche (Teubner, 1867-1868 et 1873).

Le corpus est donc le suivant (pour les cas litigieux, le choix opéré est indiqué dans

[4] Chantraine II, 281-282, va jusqu'à trouver « suspects » tous les exemples de ἦν chez Homère.

la deuxième partie).

	conditionnelles	finales	inter. indir.	Total
αἴ κ(ε)	69	45	7	121
εἴ κ(ε)	82	2	6	90
ἤν εἰ (…) ἄν	26	12	1	39
Total	177	59	14	250

IV. Les critères

L'examen du corpus enseigne que les principaux paramètres qui peuvent être pertinents pour classer les emplois sont les suivants : mode, temps et sémantisme lexical du verbe régisseur[5] ; position relative de chaque proposition dans la phrase ; particularité syntaxique (prolepse…).

Première partie : recherche des critères

I. Les propositions conditionnelles (177 occurrences)

Dans un système hypothétique à l'éventuel, le procès de l'apodose ne peut s'accomplir qu'après la réalisation de l'éventualité formulée dans la protase. Cela étant, le verbe de l'apodose doit nécessairement faire référence à l'avenir.

(2) ἀλλά μοι αἰνὸν ἄχος σέθεν ἔσσεται, ὦ Μενέλαε,
αἴ κε θάνῃς καὶ μοῖραν ἀναπλήσῃς βιότοιο (*Il.* 4.169-170)
mais j'aurai à cause de toi une douleur cruelle, Ménélas,
si tu meurs et accomplis le destin de ta vie.

La référence à l'avenir dans l'apodose est donc un paramètre incontournable.

De fait, on observe une grande régularité et une grande homogénéité dans ce groupe : le verbe supérieur est toujours a) au futur ou b) dans la sphère du futur (impératifs, etc.) ou c) dans un contexte au futur.

a) L'indicatif futur prédomine nettement dans les 177 occurrences. Toutes les personnes sont représentées, sauf la 2e du pluriel. On trouve aussi l'infinitif futur dans une proposition infinitive.

b) Dans la sphère du futur, quelques exemples d'impératifs, d'infinitifs jussifs, de subjonctifs équivalant à un futur, de subjonctifs dans des circonstancielles (finales et temporelles) et dans une complétive, ainsi que d'optatifs de souhait et d'optatifs potentiels.

c) Restent quelques cas particuliers, comme des phrases sans principale[6], des principales à verbe 'être' sous-entendu ou présentant un présent de l'indicatif, mais toujours l'examen du contexte prouve à l'évidence que dans tous les cas il y a bel et bien projection dans le futur. Deux exemples suffiront.

[5] Il s'est avéré que le temps et le sémantisme lexical du verbe de la subordonnée ne peuvent en aucun cas servir de critères discriminants. On en trouvera la revue en annexe.

[6] *Od.*, 21. 259-261, *Il.* 1.580-581, 19.147, 21.556-562, 22.111-122. Sur *Il.* 19.147, voir Chantraine, 275. Sur *Il.* 21.556-562 et 22.111-122, voir Chantraine II, 362-364.

- verbe ‘être’ sous-entendu :

(3) πρῶι δ᾽ ὑπηοῖοι σὺν τεύχεσι θωρηχθέντες
στησόμεθ᾽ ἂμ πύργους· τῷ δ᾽ ἄλγιον, αἴ κ᾽ ἐθέλῃσιν
ἐλθὼν ἐκ νηῶν περὶ τείχεος ἄμμι μάχεσθαι·
ἄψ πάλιν εἶσ᾽ ἐπὶ νῆας... (*Il*. 18.277-280)
à l’aube, dès que poindra le jour, armés de pied en cap
nous nous tiendrons au sommet des remparts, et, pour lui,
ce sera plus douloureux, s’il veut venir des nefs combattre pour notre mur :
il retournera vers les nefs…

On remarque que τῷ δ᾽ ἄλγιον, αἴ κ᾽ ἐθέλῃσιν est précédé et suivi d’un verbe au futur (στησόμεθα et εἶσι). D’ailleurs, quelques vers plus loin, la même formule est reprise, mais, cette fois, le verbe ‘être’ est exprimé, et il est au futur.

(4) ἄλγιον, αἴ κ᾽ ἐθέλῃσι, τῷ ἔσσεται (*Il.* 18.306)

- verbe au présent de l’indicatif : il s’agit de verbes prospectifs, entourés de verbes au futur, comme τεκμαίρομαι ‘garantir’ ou comme ici πιφαύσκομαι ‘annoncer, proposer’ :

(5) ὣς καὶ σοὶ μέγα πῆμα πιφαύσκομαι, αἴ κε τὸ τόξον
ἐντανύσῃς· οὐ γάρ τευ ἐπητύος ἀντιβολήσεις
ἡμετέρῳ ἐνὶ δήμῳ· ἄφαρ δέ σε νηὶ μελαίνῃ
(…)
πέμψομεν· ἔνθεν δ᾽ οὔ τι σαώσεαι (*Od*. 21.305-309)
de même, à toi aussi j’annonce un grand malheur si tu bandes cet arc :
tu ne rencontreras aucune bienveillance
dans notre pays ; tout de suite sur un noir vaisseau
nous t’enverrons (…), et de là tu ne te sauveras pas.

En vérité, ce sont les trois futurs des vers 306 et 309 qui sont la véritable apodose de αἴ κε τὸ τόξον ἐντανύσῃς : « si tu tends cet arc, (je te l’annonce) tu n’obtiendras plus d’appui en ce pays et nous t’enverrons en un lieu où il n’y aura pas de salut pour toi ».

Un autre paramètre est la présence possible et fréquente, juste avant ou après la conjonction de subordination, de certains adverbes et particules comme καί, οὐδέ, περ, μέν, δέ...

Du point de vue lexical, la plus grande diversité règne dans le contenu sémantique des verbes utilisés tant dans la principale que dans la subordonnée, comme il est normal. Toutes sortes de verbes se rencontrent, évoquant toutes sortes de situations.

Quant à la place de la subordonnée par rapport à l’apodose dans la chaîne syntaxique, elle est logiquement avant, mais rien n’empêche qu’elle soit après la principale ; le cas n’est pas rare :

(6) τούτῳ μὲν γὰρ κῦδος ἄμ᾽ ἕψεται εἴ κεν Ἀχαιοὶ
Τρῶας δηώσωσιν ἕλωσί τε Ἴλιον ἱρήν (*Il*. 4.416-417)
pour celui-là, en effet, la gloire s’ensuivra si les Achéens
tuent les Troyens et s’emparent de la sainte Ilion.

Tels sont les paramètres qui se présentent dans le cas des conditionnelles.

II. Les propositions ‘finales’ (59 occurrences)

Il convient d’abord de présenter brièvement cette variété de propositions en αἴ κε etc. + subj., moins bien connue que les deux autres[7].

[7] Cet emploi est parfaitement décrit par les grammaires : Kühner-Gerth II, 534 sq (Anmerk. 16) ; Chantraine II,

1. Expression du but ?

Ces propositions expriment l'intention du sujet du verbe régisseur, qui expose le but qu'il poursuit, en envisageant la réalisation de ce but comme une éventualité et non comme une certitude. C'est la notion de but qui a entraîné la qualification courante de 'finales' pour les subordonnées de ce type. Mais Louis Basset préfère les appeler « fausses finales » et G. Wakker « 'in the hope that' clauses ». Chantraine parle de « nuance finale » et d'expression de « l'attente ». Kühner-Gerth qualifient la conjonction, dans cet emploi, de 'deliberierende'[8]. En tout cas, la traduction doit être nuancée pour tenir compte du caractère incertain que procure l'éventuel. Les traductions appropriées sont 'pour que peut-être', 'dans l'espoir que', 'pour voir si', 'au cas où', la meilleure traduction étant sans doute l'expression familière du français 'des fois que', qui atténue la notion de but et rend bien compte de l'éventuel. L'allemand traduit par 'falls' ou 'ob vielleicht'.

De fait, la différence est sensible entre 'fausse finale' et 'vraie finale', comme le montrent les vers que voici, où l'une et l'autre est présente successivement.

(7) πέμψω δ᾽ ἐς Σπάρτην τε καὶ ἐς Πύλον ἠμαθόεντα
νόστον πευσόμενος πατρὸς φίλου, ἤν που ἀκούσῃ,
ἠδ᾽ ἵνα μιν κλέος ἐσθλὸν ἐν ἀνθρώποισιν ἔχῃσιν (*Od.* 1.93-95)
je l'enverrai à Sparte et à la Pylos des sables
s'enquérir du retour de son père, dans l'espoir qu'il entendra
quelque nouvelle de lui, et pour qu'il acquière bon renom parmi les hommes .

Il n'est pas assuré, il est seulement possible que Télémaque entende auprès de Ménélas et de Nestor des nouvelles de son père : peut-être ceux-ci n'auront-ils rien à lui dire. D'où la 'fausse finale' ἤν που ἀκούσῃ, expression, sous une forme hypothétique, d'un simple espoir. En revanche, par la 'vraie finale' ἵνα … ἔχῃσιν, le locuteur énonce expressément que l'obtention du κλέος est le but assigné au voyage de Télémaque, but qui sera, lui, assurément atteint.

Cela étant, il apparaît que, selon les contextes, la valeur finale de la subordonnée en αἴ κε etc. est plus ou moins forte, et la traduction doit en rendre compte :

- Valeur finale forte

(8) δὸς δέ μοι ὤμοιιν τὰ σὰ τεύχεα θωρηχθῆναι,
αἴ κ᾽ ἐμὲ σοὶ ἴσκοντες ἀπόσχωνται πολέμοιο
Τρῶες (*Il.* 16.40-42)
accorde-moi de couvrir ma poitrine de tes armes,
dans l'espoir que (*c'est le but que je recherche, c'est pour cela que je te fais cette demande*) les Troyens me prennent pour toi et s'éloignent du combat

- Valeur finale atténuée

(9) εἰπέ μοι, αἴ κέ ποθι γνώω τοιοῦτον ἐόντα (*Od.* 14.118)
dis-moi (son nom), pour voir si, le cas échéant, je le connais.

2. Expression de la volonté ?

En relation avec cette valeur d'attente des subordonnées αἴ κε etc. + subjonctif, un trait spécifique les caractérise, relevé par Monro : elles se rencontrent après un verbe principal exprimant la volonté du locuteur, c'est-à-dire soit un impératif, soit une première personne[9].

De fait, on constate que, pour la forme du verbe régisseur, prédominent massivement les impératifs, les subjonctifs exhortatifs et les infinitifs jussifs (26 sur 65), ainsi que les futurs

282 ; A. Rijksbaron, 72…

[8] Basset, 79, Wakker, 330, Chantraine II, 282, Kühner-Gerth II, 534.

[9] « After a principal Verb expressive of the speaker's *will* (an Imperative, or First Person), a Final Clause may be introduced by εἴ κεν or ἤν » (212). Curieusement, parmi les exemples qu'il cite ensuite, apparaît le vers 34 d'*Od.* 4 cité dans notre exemple (1) ; mais où est la volonté dans ἱκόμεθα ?

à l'indicatif, à l'infinitif et au participe (16), avec toujours un sujet à la 1re personne. S'y ajoutent diverses expressions syntaxiques du futur/virtuel (subjonctif éventuel, subjonctif dans des finales, optatif potentiel exprimant un ordre atténué, etc.), et des tournures lexicales d'injonction, comme le χρὴ / σπεύδειν αἴ κ᾽ d'*Il*. 13.235-236, équivalent exact du σπεύσομεν (= subjonctif) αἴ κε d'*Il*. 17.121.

C'est que 'volonté' implique 'projection dans l'avenir'.

Cependant, dans ce groupe de 59 subordonnées à valeur 'finale', on trouve quelques cas où la volonté du locuteur s'estompe au point de n'être plus sensible, et où, également, la valeur de but s'atténue jusqu'à disparaître. Ces cas seront présentés dans la deuxième partie.

3. Autres caractéristiques

On aura remarqué, dans le tableau de la p. 3, la prééminence notable de αἴ κε au détriment des autres formes εἴ κε, ἤν, εἰ (…) ἄν quand il s'agit de la valeur finale.

Un autre élément est typique de ces propositions : c'est la position de la subordonnée dans la phrase, toujours après le verbe régisseur, sans exception.

Un autre paramètre encore est la présence possible, après la conjonction, de particules indéfinies comme πως (par ex. *Il*. 16.725) ou ποθι (par ex. *Od*. 1.379), ajoutant à l'incertitude exprimée par l'éventuel.

Mais peut-être est-on en droit d'invoquer d'autres éléments. Il s'agit de la catégorie sémantique du verbe supérieur et du caractère formulaire de certaines subordonnées.

Si on examine les verbes utilisés dans la proposition principale, dans l'ensemble du corpus des subordonnées en αἴ κε etc., on est frappé de voir que quand il s'agit du sens conditionnel, comme on l'a dit, l'éventail sémantique des verbes est extrêmement varié, alors qu'avec la valeur finale, il est étonnamment limité : près d'une fois sur trois, il s'agit d'un verbe de parole (outre le verbe 'dire', on rencontre diverses modalités de l'acte d'énonciation : 'appeler', 'interroger', 'conseiller', 'crier', 'inciter', 'prier'). Au sens conditionnel, au contraire, on compte une infime proportion de verbes de parole comme verbes supérieurs.

Dans la subordonnée, on a parfois le sentiment d'avoir affaire à des expressions formulaires, exclusivement avec αἴ κε. C'est le cas, par exemple, du syntagme αἴ κε πίθη(τ)αι (6 occurrences), toujours constitué de ces seuls trois mots, toujours en fin de vers, et attesté uniquement dans les subordonnées à valeur 'finale'. Pour d'autres syntagmes récurrents comme αἴ κ᾽ ἐλεήσῃ(ς) (5 occ.), αἴ κ᾽ ἐθέλῃσι(ν) / ἐθέλωσ(ι) / ἐθέλῃσθα (9 occ.), αἴ κε δώῃ / δῷσι / δώῃσιν (6 occ.), on observe une nette propension à apparaître dans des contextes religieux : on s'adresse aux dieux et on sollicite un avantage ou une faveur, soit personnels soit collectifs (il s'agit souvent de la victoire au combat ou du salut du groupe) ; la requête est souvent accompagnée d'un geste de supplication ou d'un sacrifice. En voici des exemples.

(10) ἐσθλὸν γὰρ Διὶ χεῖρας ἀνασχέμεν, αἴ κ᾽ ἐλεήσῃ (*Il*. 24.301)
il est bon en effet de tendre les mains vers Zeus, dans l'espoir d'obtenir sa pitié

(11) Τῶν νῦν μιν μνήσασα παρέζεο καὶ λαβὲ γούνων,
αἴ κέν πως ἐθέλῃσιν ἐπὶ Τρώεσσιν ἀρῆξαι (*Il*., 1.407-408)
Rappelle-lui ces faits maintenant ; assieds-toi à ses côtés et saisis ses genoux,
dans l'espoir qu'il voudra bien venir en aide aux Troyens.

(12) ὑμεῖς μὲν κώπῃσιν ἁλὸς ῥηγμῖνα βαθεῖαν
τύπτετε κληῖδεσσιν ἐφήμενοι, αἴ κέ ποθι Ζεὺς
δώῃ τόνδε γ᾽ ὄλεθρον ὑπεκφυγέειν καὶ ἀλύξαι (*Od*. 12.214-215)
vous, frappez de vos rames les remous profonds de la mer,
assis près des tolets, dans l'espoir que Zeus
nous donne d'échapper à ce désastre et de fuir.

Mais si ce caractère formulaire est plus fréquent dans l'emploi 'final' de αἴ κε +

subjonctif, il n'est pas absent de l'emploi conditionnel.

III. Les propositions interrogatives indirectes (14 occurrences)

Rappelons cette évidence. Une proposition interrogative indirecte étant une complétive, elle en endosse la définition : « équivalant logiquement à un substantif dont la fonction s'exprimerait par un cas de la flexion, [elle] est indispensable à l'expression de la pensée contenue dans le verbe principal »[10].

Le plus souvent, la fonction des complétives est celle de complément d'objet. Mais elles peuvent aussi être en apposition à un pronom démonstratif, sujet ou complément du verbe principal. Dans le cas des propositions en αἴ κε etc., ce complément ou cette apposition est présenté non pas comme une assertion, mais comme une éventualité qui peut être ou ne pas être réalisée.

La dépendance syntaxique qui caractérise les complétives et singulièrement les propositions interrogatives indirectes en αἴ κε etc. distingue radicalement ces dernières des propositions conditionnelles et 'finales' qui, étant des circonstancielles, ne sont nullement indispensables. Voici deux exemples. Dans le premier, le verbe principal possède un complément sous la forme d'une proposition participiale et la subordonnée introduite par αἴ κε est une conditionnelle. Dans le second, la subordonnée introduite par ἦν *est* le complément du verbe qui l'introduit.

(13) ὄψεαι **αἴ κ' ἐθέλῃσθα**, βοῶπις πότνια Ἥρη,
ὀλλύντ' Ἀργείων πουλὺν στρατὸν αἰχμητάων (*Il.* 8.471-472)
tu (le) verras **si tu veux**, vénérable Héra aux yeux de vache,
massacrer l'innombrable armée des guerriers argiens.

(14) ὄφρα **ἴδῃς ἦν** τοι χραίσμῃ φιλότης τε καὶ εὐνή (*Il.* 15.32)
pour que **tu voies s'ils** te seront utiles, cet amour et ce lit.

Une deuxième caractéristique spécifique de ce type de proposition concerne la limitation sémantique des verbes qui la régissent. En effet, on le conçoit aisément, seules quelques catégories peuvent permettre l'introduction d'un questionnement. Rijksbaron[11] en donne une liste (non exhaustive) : ἐρωτῶ 'demander', βουλεύομαι 'délibérer', ἀπορῶ 'être dans l'embarras', θαυμάζω 's'étonner', et des verbes exprimant incertitude ou ignorance comme ὁρῶ 'voir, considérer', πυνθάνομαι 's'informer', σκοπῶ 'examiner', οἶδα et γιγνώσκω surtout à la forme négative, οὐκ οἶδα, οὐ γιγνώσκω 'je ne sais pas' équivalant pragmatiquement à 'je demande', et λέγω à l'impératif (λέγε/εἰπέ : 'dis-moi' = 'je te demande'). Kühner-Gerth[12] mentionnent en outre les verbes signifiant 'essayer', ce qui nous intéresse pour l'ex. (19) *infra*, où figure la forme πειρήσεται.

Concernant la position relative des deux propositions dans la phrase, la logique veut que la subordonnée suive la principale. C'est bien ce qui se passe dans notre corpus d'interrogatives indirectes en αἴ κε etc. + subjonctif. Mais il faut noter que l'ordre inverse est logiquement possible également, du type : « si Zeus nous donnera ou non la victoire, qui le sait ? » (cf. Xén. *B.*, 8, 9, Ant. 2, 4, 6…).

Enfin, derniers traits spécifiques : l'interrogation peut être double, le deuxième membre étant introduit par ἦ (ἦε) ; la prolepse est possible (et fréquente) dans ces subordonnées, alors qu'elle est exclue dans les deux autres types.

Tels sont les critères formels qui déterminent la nature complétive des subordonnées interrogatives. Ils devraient suffire à écarter toute ambiguïté quant à l'interprétation des

[10] Humbert, 182.
[11] Rijksbaron, 54.
[12] Kühner-Gerth, 533.

propositions en αἴ κε de notre corpus comme interrogatives indirectes. Or il n'en est rien : sur les 14 cas que nous avons rangés dans cette catégorie, 8 seulement sont sans ambiguïté. Il est frappant de voir que dans ces 8 cas, la subordonnée est toujours introduite par une forme du même thème □ειδ-/□οιδ- /□ιδ- 'voir/savoir', avec 4 fois la formule τίς δ' οἶδ' ; « qui sait (si) ? » (*Od*. 2.332, 3.216, *Il*. 15.403, 16.860)[13] :

(15) Τίς δ' οἶδ' εἴ κεν οἱ σὺν δαίμονι θυμὸν ὀρίνω
παρειπών ; ἀγαθὴ δὲ παραίφασις ἐστιν ἑταίρου (*Il*. 15.403-404)[14]
Qui sait si, avec l'aide d'une divinité, je ne vais pas émouvoir son cœur
par mes exhortations ? C'est une bonne chose, les exhortations d'un camarade.

Les 6 autres cas vont être examinés maintenant dans notre deuxième partie.

Deuxième partie : les cas problématiques

I. Interrogative indirecte ou 'finale' ?

Il est des cas, dans le lot de ce que nous avons classé parmi les interrogatives indirectes, où une petite différence d'appréciation dans la compréhension de la phrase peut faire basculer l'interprétation dans le sens 'final'. C'est dire si la limite est floue entre les deux types de subordonnées.

1. Dépendance ou indépendance ?

(16) Σκέπτεο νῦν, Μενέλαε διοτρεφές, αἴ κεν ἴδηαι
ζωὸν ἔτ' Ἀντίλοχον (*Il*. 17.652-653)
Regarde bien, Ménélas, rejeton de Zeus, *si* tu ne vois pas,
encore en vie, Antiloque.

Et si Σκέπτεο était utilisé absolument ? On aurait alors une finale et non une complétive : « *Regarde bien, dans l'espoir d'*apercevoir Antiloque ». Mais cet emploi absolu, bien attesté ultérieurement, ne l'est pas chez Homère, qui du reste n'a que trois exemples de σκέπτομαι.

2. Prolepse ou véritable complément d'objet ?

(17) σῷ οἴκῳ δῶρον ποτιδέγμενος, αἴ κε πόρῃσιν
attendant, à la maison, *de voir s'*il te fera un présent (*Od.* 2.186)

La traduction de Schadewaldt « weil du für dein Haus ein Geschenk erwartest, ob er es gewähre, parce que toi, *tu attends* pour ta maison un présent, *espérant qu'*il t'en donnera un » interprète comme une 'finale' ce qui semble bien être pourtant une complétive après προσδέχομαι 'attendre, espérer'. En effet, la construction de προσδέχομαι avec une interrogative indirecte est attestée en *Od.* 23.91 où l'on trouve εἰ et l'optatif après un verbe au passé (mais sans prolepse) :

(18) ἧστο κάτω ὀρόων, ποτιδέγμενος εἴ τί μιν εἴποι
il était assis, les yeux baissés, *attendant de voir si* elle lui dirait quelque chose
(= attendant de voir ce qu'elle lui dirait).

Cet exemple incite à voir une complétive (avec prolepse) dans *Od.* 2.186.

(19) ... ὡς ὅτε τις τρόχον ἅρμενον ἐν παλάμῃσιν
ἑζόμενος κεραμεὺς πειρήσεται, αἴ κε θέῃσιν (*Il.* 18.600-601)
comme quand un potier, assis, *vérifie si* la roue

[13] Les autres occurrences du même thème sont *Il.* 8.532 et 535 (au futur) et *Il.* 4.249 et 15.32 (à l'aoriste).

[14] Signalons au passage que ces deux vers se retrouvent à l'identique en *Il*. 11.792-793, avec une seule différence : ὀρίνω est remplacé par ὀρίναις. Belle paire minimale pour qui veut étudier l'emploi des modes !

bien adaptée à ses mains fonctionne.

πειρήσεται, αἵ κε θέῃσιν est ainsi traduit par Monro[15], : « ‘tries on the supposition that it will run’, hence *tries whether it will run* ». Il s’agit d’une comparaison (le subjonctif πειρήσεται a une valeur de généralité). LSJ donne plusieurs références, y compris celle-ci, pour la construction de πειράομαι avec une complétive introduite par εἰ, αἵ κε, ἐάν. Mais il est légitime de se poser la question d’une possible valeur ‘finale’ de cet exemple quand on le compare avec celui-ci, très voisin, que pourtant nul n’interprète comme complétive (avec dans les deux cas une prolepse s’il s’agit bien d’une complétive) :

(20) … ἀλλ᾽ ἄγε θᾶσσον
ὄτρυνον πόλεμον δὲ κάρη κομόωντας Ἀχαιούς,
ὄφρ᾽ ἔτι καὶ Τρώων πειρήσομαι ἀντίον ἐλθών,
αἵ κ᾽ ἐθέλωσ᾽ ἐπὶ νηυσὶν ἰαύειν· (*Il.* 19.68-71)
Mais allons ! au plus vite, pousse à la guerre les Achéens chevelus
pendant que j’irai de nouveau à la rencontre des Troyens pour les tâter,
*afin de voir s’*ils voudront dormir près des nefs.

G. Wakker qualifie les verbes comme πειράομαι de « borderline » entre verbes appelant une ‘finale’ et verbes appelant une complétive : « In principle πειράομαι etc. allow both possibilities »[16].

3. Anaphore ou cataphore ?

À trois reprises dans notre corpus, la complétive en αἵ κε est en apposition à un pronom.

(21) ἀλλ᾽ ἤτοι μὲν ταῦτα θεῶν ἐν γούνασι κεῖται,
αἵ κέ σε χειρότερός περ ἐὼν ἀπὸ θυμὸν ἕλωμαι (*Il.* 20.435-436)
mais en vérité *ceci* (*à savoir cette question*) repose sur les genoux des dieux :
est-ce que je vais te prendre la vie, bien qu’étant moins fort que toi ?

C’est le seul cas, selon Monro[17], où une proposition subordonnée de ce type sert d’explication à un pronom neutre au nominatif. La formule est en effet exceptionnelle, au point que l’on peut se demander s’il s’agit vraiment d’une complétive. Basset[18] pense que non : pour lui, le pronom ταῦτα du vers 435 est anaphorique et non cataphorique.

La réponse est donnée par la comparaison avec les quatre autres occurrences de ce vers formulaire chez Homère. On y trouve deux fois une interrogative indirecte (ὅς τις βασιλεύσει *Od.* 1.400, ἤ κεν ἀποτίσεται ἦε καὶ οὐκί *Od.* 1.268). La valeur de complétive est donc ici indubitable.

Notre corpus de complétives contient encore deux autres cas (l’un étant la reprise de l’autre) de pronom démonstratif. Le pronom, cette fois, est le pronom cataphorique τόδε.

(22) Καὶ δὲ τόδ᾽ εἰπέμεναι πυκινὸν ἔπος, αἵ κ᾽ ἐθέλωσι
παύσασθαι πολέμοιο δυσηχέος… (*Il.* 7.375-376)
Et qu’il leur dise aussi *cette sage parole* : *est-ce qu’*ils consentiront
à suspendre la guerre cruelle ?

(23) Καὶ δὲ τόδ᾽ ἠνώγεον εἰπεῖν ἔπος, αἵ κ᾽ ἐθέλητε
παύσασθαι πολέμοιο δυσηχέος… (*Il.* 7.394-395)
Ils me recommandaient de vous dire aussi *cette parole* :
est-ce que vous consentirez à suspendre la guerre cruelle ?

Dans un cas comme dans l’autre, la subordonnée en αἵ κε développe le contenu de τόδ᾽ εἰπέμεναι πυκινὸν ἔπος / τόδ᾽… εἰπεῖν ἔπος. La traduction de Monro « ask if they will

[15] Monro, 212.
[16] Wakker, 335.
[17] Monro, 213.
[18] Basset, 84.

agree »[19] confirme cette interprétation. Celle de Mazon est très claire : « On m'ordonne en outre d'ajouter ceci. Voulez-vous arrêter le combat douloureux ? » (v. 394-395).

Mais Chantraine[20] cite les vers 394-395 comme exemple lorsqu'il écrit, dans le paragraphe qu'il consacre aux subordonnées en αἵ κε à valeur 'finale' : « Ce tour s'emploie même si le verbe principal est à un temps passé »[21]. Il est pourtant difficile, ici, d'adopter l'interprétation 'finale'.

4. 'Savoir' ou 'aller' ?

Monro[22] classe dans le groupe des complétives en αἵ κε avec prolepse cet exemple d'*Od.* 22.6-7 :

(24) νῦν αὖτε σκοπὸν ἄλλον, ὃν οὔ πώ τις βάλεν ἀνήρ,
εἴσομαι, αἵ κε τύχωμι, πόρῃ δέ μοι εὖχος Ἀπόλλων.
maintenant *je vais savoir si* je vais atteindre un autre but
qu'aucun homme encore n'a atteint, *et si* Apollon me donnera la gloire

en interprétant εἴσομαι comme le futur de οἶδα (comme en *Il.* 8.532). Mais d'autres y voient un futur de εἶμι 'aller', avec l'accusatif du lieu où l'on va, sans préposition, comme il arrive chez Homère. Cette interprétation entraîne nécessairement une valeur finale pour la subordonnée en αἵ κε : « maintenant je vais me tourner vers un autre but (…), *dans l'espoir que* je vais l'atteindre et qu'Apollon … » C'est cette dernière interprétation que nous avons retenue, le sens qu'elle induit nous semblant plus satisfaisant dans le contexte[23].

II. 'Finale' ou conditionnelle ?

Cette question se pose dans certains passages, où l'on observe que les traducteurs se partagent entre les deux interprétations. Examinons pour commencer le cas d'*Od.* 17.50-51 et 59-60.

(25) Après s'être entendu dire par son fils :
εὔχεο πᾶσι θεοῖσι τελησέσσας ἑκατόμβας
ῥέξειν, αἵ κέ ποθι Ζεὺς ἄντιτα ἔργα τελέσσῃ (*Od.* 17.50-51)
fais à tous les dieux le vœu de leur offrir une hécatombe,
dans l'espoir que Zeus un jour accomplira l'œuvre de vengeance,
Pénélope obtempère :
εὔχετο πᾶσι θεοῖσι τελησέσσας ἑκατόμβας
ῥέξειν, αἵ κέ ποθι Ζεὺς ἄντιτα ἔργα τελέσσῃ (*Od.* 17.59-60)
elle fit à tous les dieux le vœu de leur offrir une hécatombe,
dans l'espoir que Zeus un jour accomplirait l'œuvre de vengeance.

La traduction proposée ici est conforme à celle de Schadewaldt : « falls Zeus vielleicht Werke zur Wiedervergeltung schaffen möge ». Cette interprétation par une 'finale'

[19] Monro, 212-213.
[20] Chantraine II, 282-283.
[21] Notons que le temps passé pose tout autant problème avec l'interprétation complétive. Monro (215), citant le vers 394, dit que le subjonctif éventuel après un verbe au passé s'explique par le fait que « the action expressed by the subordinate clause is still future at the time of speaking », ce qui est en effet le cas. Dans Kühner-Gerth (535), on trouve une autre explication pour le même passage : « der Konjunktiv nach Präteritum aus der oratio recta beibehalten ».
[22] Monro, 212-213.
[23] On peut encore invoquer une autre interprétation de εἴσομαι : Chantraine I, 443 l'analyse (sans pourtant citer notre passage) comme le futur de □ἵεμαι, 's'élancer'. À vrai dire, le sens qui en résulte n'est pas très éloigné de celui du verbe εἶμι 'aller' ; il donne seulement impatience et vivacité à la phrase prononcée par Ulysse.

est confirmée indirectement par Monro et par Chantraine[24] qui relèvent pour 59-60 l'anomalie du subjonctif après un verbe principal au passé (εὔχετο), Chantraine incluant cette remarque expressément dans son paragraphe consacré aux subordonnées en αἴ κε à valeur 'finale'.

Mais il est une autre façon de comprendre ces vers : c'est de rattacher la subordonnée en αἴ κε non pas au verbe principal εὔχεο / εὔχετο, mais à l'infinitif futur ῥέξειν. Dès lors, la subordonnée en αἴ κε n'a pas une valeur finale, mais conditionnelle, et son verbe n'a pas à être à l'optatif puisqu'il ne dépend pas d'un temps passé (cf un cas similaire en *Il*. 16.61-63 : ἔφην… οὐ πρὶν… καταπαύσεμεν ἀλλ᾽ ὁπότ᾽ ἂν… ἀφίκηται) :

> fais à tous les dieux la promesse que tu leur offriras une hécatombe,
> *si* Zeus un jour accomplit l'œuvre de vengeance.
> (…)
> elle fit à tous les dieux la promesse qu'elle leur offrirait une hécatombe,
> *si* Zeus un jour accomplissait l'œuvre de vengeance.

Cette interprétation par une conditionnelle est largement majoritaire dans les diverses traductions de l'*Odyssée*.

Ce qui est en jeu dans cette double interprétation n'est rien moins que la problématique de la prière et du sacrifice en Grèce ancienne : offre-t-on un sacrifice *pour* se concilier les dieux, *dans l'espoir qu'*ainsi bien disposés ils accéderont à la demande qui leur est faite, ou, selon la démarche du *do ut des*, promet-on un sacrifice en prévenant qu'il ne sera accompli que *si* les dieux accèdent préalablement à la prière de l'orant ?

Il n'est pas question de reprendre ce dossier complexe et abondamment étudié[25]. On se bornera à passer en revue les passages des poèmes homériques qui parlent de sacrifices, dans l'espoir de pouvoir ainsi apporter éventuellement quelque lueur à la question de l'interprétation de la subordonnée en αἴ κε d'*Od.* 17.50-51 et 59-60. Cette revue inclura pour finir la série *Il.* 6.93-96, 274-277 et 304-310, qui nous apportera, par comparaison, un élément de réponse indiscutable à la question ici posée de l'interprétation 'finale' ou conditionnelle de la subordonnée d'*Od.* 17.50-51 et 59-60.

Il y a chez Homère des sacrifices qu'on pourrait appeler 'cultuels' : ils font partie du culte ordinaire rendu aux dieux et sont accomplis périodiquement comme un devoir envers eux, sans qu'il soit besoin d'une circonstance particulière. Ainsi les sacrifices offerts par les Éthiopiens à Poséidon (*Od*. 1.25) ou aux immortels (*Il*. 23.206), ou l'hécatombe que les Pyliens sont en train d'offrir à Poséidon quand débarquent Télémaque et Mentor (*Od.* 3.5-9)[26]. Bien sûr, ces offrandes ne sont pas 'gratuites'. On le voit bien quand Mentor-Athéna, à Pylos, adresse cette prière à Poséidon :

(26) αὐτὰρ ἔπειτ᾽ ἄλλοισι δίδου χαρίεσσαν ἀμοιβὴν
σύμπασιν Πυλίοισιν ἀγακλειτῆς ἑκατόμβης (*Od.* 3.58-59)
et ensuite, accorde ta faveur à tout le peuple des Pyliens,
en contrepartie de leur magnifique hécatombe !

On ne saurait être plus imprécis quant à la 'contrepartie' escomptée, mais la démarche de demande est incontestable. Parfois, l'objet de la requête est moins vague mais reste très général :

(27) οὐ γάρ πώ τις τόσσα βροτῶν Διὶ τερπικεραύνῳ
πίονα μήρι᾽ ἔκη᾽ οὐδ᾽ ἑξαίτους ἑκατόμβας,
ὅσσα σὺ τῷ ἐδίδους ἀρώμενος εἶος ἴκοιο
γῆράς τε λιπαρὸν θρέψαιό τε φαίδιμον υἱόν (*Od*. 19.365-368)

[24] Monro, 215, Chantraine II, 283.
[25] Voir en dernier lieu D. Aubriot-Sévin, *Prière et conceptions religieuses en Grèce ancienne jusqu'à la fin du Ve siècle av. J.-C.*, Lyon, MOM, 1992.
[26] Voir aussi *Il.* 21.131, *Od*. 1.66-67, 5.102, 7.202, 13.350.

car aucun mortel encore n'a brûlé, en l'honneur de Zeus qui aime la foudre,
autant de gras cuisseaux et d'hécatombes de choix
que tu lui en as donné, toi, en le priant pour qu'il te laisse parvenir
à une vieillesse opulente et nourrir ton fils resplendissant.

Mais les sacrifices les plus nombreux sont ceux qui sont accomplis à l'occasion d'une circonstance précise, c'est-à-dire qui sont provoqués par une conjoncture particulière.

Ils peuvent être de type expiatoire : on sacrifie pour se faire pardonner une offense et apaiser le courroux des dieux, et par là mettre fin à une situation critique. Ainsi en va-t-il des deux hécatombes (au camp achéen et à Chrysè) offertes à Apollon pour l'affront que fit Agamemnon à son prêtre Chrysès lorsqu'il refusa de lui rendre Chryséis (*Il*. 1.99-100, 315, 443-444).

Le plus souvent, cependant, il s'agit de sacrifices propitiatoires, en vue d'obtenir un avantage précis, exprimé dans la prière qui accompagne l'offrande : Agamemnon demande la victoire avant d'engager la bataille (*Il*. 2.412-418), Eumée demande le retour d'Ulysse (*Od*. 14.424)… Sacrifice et prière de demande vont de pair : l'un accompagne l'autre.

Parfois, l'objectif visé par le sacrifice est exprimé non dans une prière, mais sous la forme d'une proposition finale :

(28) … βούλετο γάρ ῥα
… ῥέξαι θ᾽ ἱερὰς ἑκατόμβας
ὡς τὸν ᾽Αθηναίης δεινὸν χόλον ἐξακέσαιτο (*Od*. 3 143-145)
… il voulait en effet
… et faire de saintes hécatombes
pour apaiser la terrible colère d'Athéna.

Une fois, cette finale donnant la raison du sacrifice est introduite par αἴ κε :

(29) … Ποσειδάωνι δὲ ταύρους
δώδεκα κεκριμέμους ἱερεύσομεν, αἴ κ᾽ ἐλεήσῃ
μηδ᾽ ἡμῖν περίμηκες ὄρος πόλει ἀμφικαλύψῃ (*Od*. 13.181-183)
… sacrifions à Poséidon
douze taureaux de choix, *pour que peut-être* il nous prenne en pitié
et ne recouvre pas notre ville de la haute montagne.

Recevant ces prières, les dieux ont toute liberté de les exaucer ou non. En tout cas, ils tiennent beaucoup à ces offrandes, au point de punir sévèrement les humains qui auraient l'impudence de s'y soustraire. Le malheureux Teucros, au chant 23 de l'*Iliade*, en a fait l'amère expérience : au moment de l'épreuve de tir à l'arc, lors des jeux funèbres en l'honneur de Patrocle, il a omis de promettre d'offrir au dieu des archers, Apollon, « une superbe hécatombe d'agneaux premiers-nés » ; Mérion, lui, y a pensé : il gagne, et Teucros perd (v. 859-883)[27]. Chez les dieux, le *do ut des* des humains est transposé en *da ut dem*. On le voit bien dans l'épisode de Ménélas retenu en Égypte. Protée lui explique qu'il doit « offrir de saintes hécatombes aux dieux immortels, καὶ τότε τοι δώσουσιν ὁδὸν θεοὶ » (*Od*. 4.480). C'est en effet ce qui se produit, comme Ménélas le raconte à Télémaque :

(30) … ἔρεξα τελήεσσας ἑκατόμβας
… ἔδοσαν δέ μοι οὖρον
ἀθάνατοι, τοί μ᾽ ὦκα φίλην ἐς πατρίδ᾽ ἔπεμψαν (*Od*. 4.582-586)
… j'accomplis les hécatombes parfaites
… et les immortels me donnèrent un bon vent :
ils m'envoyèrent vite fait dans ma patrie.

[27] Voir aussi *Il*. 9.535 (Artémis envoie le sanglier de Calydon pour punir les humains de ne lui avoir pas offert d'hécatombe), *Il*. 7.450 et 12.6 (Poséidon se plaint de ce que les Achéens ont construit leur mur sans songer à offrir des hécatombes aux dieux), *Od*. 4.352 (Ménélas est retenu en Égypte pour n'avoir pas offert d'hécatombe).

Dans cette masse de sacrifices homériques de type divers, il en est une variété particulière qu'il faut qualifier de conditionnels : ils se présentent sous la forme d'une promesse qui ne s'accomplira que si la condition posée est réalisée. C'est une autre variante du *do ut des* : *dabo si dederis*. Syntaxiquement, trois cas de figure apparaissent.

1. La demande est exprimée à l'impératif, puis un futur accompagné de la particule αὖ 'en échange' évoque le sacrifice promis en retour. La condition n'est pas exprimée clairement, elle est seulement discrètement suggérée :

(31) Diomède et Ulysse s'apprêtent à partir nuitamment en reconnaissance dans le camp troyen. Avant d'entreprendre cette dangereuse équipée, Diomède n'omet pas d'invoquer Athéna.

Ὣς νῦν μοι ἐθέλουσα παρίστασο καί με φύλασσε·
σοὶ δ᾽ αὖ ἐγὼ ῥέξω βοῦν ἤνιν εὐρυμέτωπον (*Il*. 10.291-292)
De même, maintenant, veuille te tenir à mes côtés et me protéger ;
en échange, je te sacrifierai une génisse d'un an au grand front.

2. La demande est exprimée par le biais d'un participe, assortie de la promesse d'un sacrifice :

(32) Σπερχεί᾽, ἄλλως σοί γε πατὴρ ἠρήσατο Πηλεὺς
κεῖσέ με νοστήσαντα φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν
σοί τε κόμην κερέειν ῥέξειν θ᾽ ἱερὴν ἑκατόμβην (*Il*. 23.144-146)
Sperchios, c'est bien en vain que mon père Pélée a fait le vœu que,
si je revenais là-bas dans ma patrie,
pour toi je couperais ma chevelure et j'accomplirais une sainte hécatombe.

C'est indubitablement une valeur conditionnelle qu'il faut donner ici au participe νοστήσαντα : « (il) exprime la condition *sine qua non* de la réalisation du sacrifice »[28]. Il est à noter qu'au contraire le participe νοστήσας d'*Il*. 4.103 = 121, dans un contexte tout autre, ne peut avoir qu'une valeur temporelle et locale[29] :

(33) En lui faisant miroiter la gloire qu'il en tirera, Athéna incite traîtreusement le Troyen Pandare à décocher une flèche meurtrière sur Ménélas :

Ἀλλ᾽ ἄγ᾽ ὀίστευσον Μενελάου κυδαλίμοιο,
εὔχεο δ᾽ Ἀπόλλωνι Λυκηγενέι κλυτοτόξῳ
ἀρνῶν πρωτογόνων ῥέξειν κλειτὴν ἑκατόμβην
οἴκαδε νοστήσας ἱερῆς εἰς ἄστυ Ζελείης (*Il*. 4.100-103)
Mais allons ! tire une flèche sur l'illustre Ménélas,
et fais le vœu à Apollon Lycien, le glorieux archer,
de lui faire une superbe hécatombe d'agneaux premiers-nés
quand tu rentreras chez toi, dans la ville de Zélée la sainte.

3. Enfin, la condition peut être exprimée au moyen de αἴ κε avec sa pleine valeur de conditionnelle. C'est le cas dans l'épisode de la prière de Théanô, la prêtresse troyenne du temple d'Athéna, au chant 6 de l'*Iliade*. Cet épisode se déroule en trois étapes. Dans les deux premières (où la subordonnée en αἴ κε et son contexte sont identiques), on peut hésiter sur la valeur de αἴ κε : il peut s'agir aussi bien de la valeur conditionnelle que de la valeur finale. Mais le doute n'est plus permis dans la troisième étape.

Il vaut la peine d'examiner l'ensemble de l'épisode[30] (*Il.* 6.93-96, 274-277, 304-310), qui se découpe en trois séquences.

a) Le conseil d'Hélénos (*Il.* 6.93-96)

[28] Calame, col. 1174.
[29] Calame, *ibid*. et Corlu, 62.
[30] C'est ce que fait Aubriot-Sévin, 324-325, mais dans une tout autre optique : son propos est de cerner le sens et les emplois du verbe ἀράομαι.

Hélénos s'adresse à son frère Hector et lui enjoint d'aller trouver leur mère pour lui dire de se rendre avec les anciennes dans le temple d'Athéna et de déposer sur les genoux de la déesse le voile le plus beau qu'elle aura pu trouver en son palais ; puis qu'elle fasse une promesse à Athéna :

(34) καὶ οἱ ὑποσχέσθαι δυοκαίδεκα βοῦς ἐνὶ νηῷ
ἤνις ἡκέστας ἱερευσέμεν, αἴ κ᾽ ἐλεήσῃ
ἄστύ τε καὶ Τρώων ἀλόχους καὶ νήπια τέκνα,
αἴ κεν Τυδέος υἱὸν ἀπόσχῃ Ἰλίου ἱρῆς

Mazon : « Et qu'en même temps elle fasse vœu de lui immoler dans son temple douze génisses d'un an, ignorant encore l'aiguillon, *si* elle daigne prendre en pitié notre ville et les épouses des Troyens, et leurs fils encore tout enfants, et si elle veut bien de la sainte Ilion écarter le fils de Tydée ».

Mais rien n'interdit de comprendre : « *dans l'espoir qu*'elle prendra en pitié notre ville … », et dans ce cas la subordonnée est à rattacher à ὑποσχέσθαι, alors qu'avec la valeur conditionnelle, elle est à rattacher à l'infinitif futur ἱερευσέμεν. On le voit, ce cas est très semblable à celui d'*Od.* 17.50-51 et 59-60 (exemple 25).

b) L'injonction d'Hector (*Il.* 6.274-277)

Hector s'adresse à sa mère. Il répète à l'identique, dans ces quatre vers, les paroles d'Hélénos en 93-96. Mais, cette fois, Mazon adopte l'autre traduction possible pour le premier αἴ κε : « *afin de voir si* elle daignera prendre en pitié notre ville ». On bascule alors de la valeur conditionnelle à la valeur finale, pour le même énoncé !

c) La prière de Théanô (*Il.* 6.304-310)

Hécube et les anciennes sont dans le temple d'Athéna. La prêtresse Théanô dépose sur les genoux de la déesse le voile que vient de lui remettre Hécube, puis elle prononce la prière :

(35) εὐχομένη δ᾽ ἠρᾶτο Διὸς κούρῃ μεγάλοιο ·
« Πότνι᾽ Ἀθηναίη, ἐρυσίπτολι, δῖα θεάων,
ἄξον δὴ ἔγχος Διομήδεος, ἠδὲ καὶ αὐτὸν
πρηνέα δὸς πεσέειν Σκαιῶν προπάροιθε πυλάων,
ὄφρά τοι αὐτίκα νῦν δυοκαίδεκα βοῦς ἐνὶ νηῷ
ἤνις ἡκέστας ἱερεύσομεν, αἴ κ᾽ ἐλεήσῃς
ἄστύ τε καὶ Τρώων ἀλόχους καὶ νήπια τέκνα. »
elle adressa sa prière à la fille du grand Zeus, en lui faisant ce vœu :
« Vénérable Athéna, protectrice de la ville, divine entre les déesses,
brise donc la lance de Diomède, et lui,
fais-le tomber face contre terre devant les portes Scées,
afin qu'aussitôt, dans l'instant, nous te sacrifiions dans ton temple
douze génisses d'un an, ignorant l'aiguillon, *si* tu prends en pitié
la ville ainsi que les épouses des Troyens et leurs petits enfants ».

La promesse de sacrifice est exprimée dans la subordonnée finale ὄφρα … ἱερεύσομεν, dont la nature même de finale indique que le sacrifice est subordonné à la réalisation des actions demandées par Théanô au moyen des impératifs ἄξον et δός ; puis la subordonnée conditionnelle *réitère* la condition mise par la prêtresse à l'offrande d'un sacrifice. On ne saurait donc voir une finale dans cette subordonnée en αἴ κε, puisqu'elle est précédée d'une finale incontestable : « le sacrifice à venir est présenté dans une subordonnée finale avec ὄφρα (…) la condition de l'exécution du vœu est rappelée à la fin de la prière sous

une autre forme : αἴ κε… »[31]. Logiquement, c'est la valeur conditionnelle qu'il faut accorder aussi aux deux occurrences précédentes dans le même épisode.

Après ce long détour, il est temps de revenir aux deux occurrences de αἴ κε + subjonctif en *Od.* 17.50-51 et 59-60 (ex. 25), très semblables, on l'a vu, aux trois occurrences que l'on vient d'étudier. En s'appuyant sur *Il.* 6.309, on peut légitimement poser que la subordonnée en αἴ κε de notre exemple (25) a non pas une valeur 'finale' mais une valeur conditionnelle, c'est-à-dire qu'on a affaire à une promesse conditionnelle du même type que celle que prononce Théanô dans le temple d'Athéna suivant le conseil d'Hélénos et l'injonction d'Hector.

III. Questions sur les finales

On a vu plus haut que les 'finales' en αἴ κε etc. se caractérisent par le double trait de volonté et d'attente d'une éventualité à venir.

Pourtant, certains cas semblent exclure l'un ou l'autre ou les deux, et il en découle que parfois la valeur de 'finale' est extrêmement ténue.

Examinons ces quelques exemples.

Dans l'exemple que voici, la volonté est absente de la principale, où les sujets des deux verbes sont des signaux de feu et une lueur :

(36) πυρσοί τε φλεγέθουσιν ἐπήτριμοι, ὑψόσε δ᾽ αὐγὴ
γίνεται ἀίσσουσα περικτιόνεσσιν ἰδέσθαι,
αἴ κέν πως σὺν νηυσὶν ἀρῆς ἀλκτῆρες ἵκωνται (*Il.* 18.211-213)
des signaux de feu sont allumés et une lueur s'élève,
brillante, pour être vue des peuples voisins,
dans l'espoir qu'ils viendront avec leurs navires les défendre du malheur.

Ailleurs, non seulement il n'y a plus l'expression d'une volonté, mais aussi il n'est plus question ni de but visé, ni d'espoir, ni d'attente.

(37) (…) ἀλλὰ μάλ᾽ αἰνῶς
αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρῳάδας ἑλκεσιπέπλους,
αἴ κε κακὸς ὣς νόσφιν ἀλυσκάζω πολέμοιο (*Il.* 6.441-443)
mais j'ai vraiment terriblement honte
devant les Troyens et devant les Troyennes au long voile
à l'idée de me tenir comme un lâche à l'écart de la bataille.

Impossible de traduire αἴ κε par 'dans l'espoir que' ou 'pour voir si'. La subordonnée prend des airs de causale, avec une touche d'éventualité.

Dans le même registre atypique, citons *Il.* 20.172-173 :

(38) γλαυκιόων δ᾽ ἰθὺς φέρεται μένει, ἤν τινα πέφνῃ
ἀνδρῶν, ἢ αὐτὸς φθίεται πρώτῳ ἐν ὁμίλῳ
l'œil brillant, il (le lion) fonce droit devant lui, avec rage, pour voir s'il tuera
un homme, ou si c'est lui qui périra au début de la mêlée.

Il est bien évident que la volonté du lion ne peut pas être de périr.

Reste encore le cas d'*Od.* 4.33-35, évoqué au début de cet article. Il est le plus déconcertant par le problème logique qu'il pose. Il vaut la peine de le présenter en détail.

Ménélas répond à son serviteur venu lui demander s'il doit faire entrer dans le palais les deux étrangers qui se tiennent à la porte (Télémaque et le fils de Nestor, Pisistrate). Ménélas le rabroue vertement pour son manque d'hospitalité et lui rappelle combien eux-mêmes ont profité de l'hospitalité d'autrui pendant leurs communes errances, qui durèrent

[31] Corlu, 74.

sept ans, au retour de la guerre de Troie. Voici ses termes :

(1) ἦ μὲν δὴ νῶι ξεινήια πολλὰ φαγόντε
ἄλλων ἀνθρώπων δεῦρ᾽ ἱκόμεθ᾽ ;[32] αἴ κέ ποθι Ζεὺς
ἐξοπίσω περ παύσῃ ὀιζύος.

Traduction de Bérard : « Combien de fois, avant de rentrer au logis, n'avons-nous pas, tous deux, mangé le pain des autres ? *et plaise encore* à Zeus que nous soyons toujours à l'abri de ces maux ! »

Cette traduction par un souhait est celle qu'ont adoptée de nombreux traducteurs[33]. Pourtant, elle ne correspond à aucune des valeurs reconnues à αἴ κε + subjonctif. Mais de fait, la traduction par *dans l'espoir que* pose problème[34]. En effet, Ménélas évoque dans ces vers non pas l'avenir, mais le passé, à savoir la période lointaine où, de retour de Troie, il a erré pendant sept ans, contraint de demander l'hospitalité à des étrangers, avant de rentrer enfin chez lui. Où situer, dans ce contexte au passé (ἱκόμεθα), l'espoir futur qu'exprime la subordonnée en αἴ κε ? D'autre part, où est la principale de cette subordonnée ? Normalement, c'est ἱκόμεθα. Mais quel est le lien logique entre les deux ? « Nous sommes revenus *pour que, dans l'espoir que* Zeus mette fin à notre misère » ? Mais dès lors qu'ils sont revenus, la misère a pris fin bel et bien, il n'y a plus rien à craindre, et donc il n'y a pas d'espoir à exprimer. La logique voudrait que la subordonnée se réfère plutôt à la période du *nostos* de Ménélas, à ce long voyage de retour pendant lequel Ménélas dépendait du bon accueil des inconnus auxquels il demandait l'hospitalité et se demandait chaque jour quand prendraient fin ses errances. Mais la subordonnée est à l'éventuel ! Ameis en vient, pour sortir de la difficulté, à sous-entendre un maillon manquant : « bei δεῦρ᾽ ἱκόμεθ᾽ im Gedanken liegt 'und erwarten' »[35].

Ainsi, dans tous ces exemples, on est en face d'un emploi de la subordonnée 'finale' en αἴ κε qui s'écarte de l'emploi canonique 'proposition principale avec verbe référant à l'avenir, suivie d'une subordonnée exprimant l'attente d'un éventuel résultat'.

Troisième partie : essai de synthèse

Quel est le résultat de cet examen des subordonnées en αἴ κε etc. + subjonctif ?

Assurément, des indices contextuels existent qui permettent d'orienter le lecteur dans son interprétation. Rappelons-les.

1. conditionnelles
   - verbe principal au futur, sans exception ;
   - antéposition de la subordonnée, avec exceptions nombreuses ;
   - présence possible de certains adverbes et particules à côté de la conjonction.
2. 'finales'
   - verbe principal au futur, avec exceptions ;
   - postposition de la subordonnée, sans exception ;
   - présence possible de particules indéfinies ;
   - expression de la volonté dans le verbe régisseur, avec exceptions ;
   - champ lexical réduit pour le verbe supérieur ;
   - caractère formulaire de certaines occurrences.

[32] Cette ponctuation forte, qui traduit l'embarras de l'éditeur, n'est pas adoptée par tous ; beaucoup présentent la virgule attendue.
[33] Citons Madame Dacier, Leconte de Lisle, Jaccottet, Mugler, Calvo…
[34] C'est pourtant celle d'un grand nombre de traducteurs : Schadewaldt (« hoffend dass »), West *in* Heubeck *et alii* (« in the hope that »), Murray (« hoping that »), Privitera (« sperando che »)…
[35] Ameis, note *ad Od.* 4.34.

3. interrogatives indirectes
- fonction de COD ou d'apposition ;
- postposition de la subordonnée, sans exception ;
- champ lexical délimité du verbe régisseur ;
- prolepse possible.

Bien que beaucoup d'entre eux ne soient ni spécifiques, ni systématiques, ces faisceaux d'indices devraient suffire et suffisent en effet, dans la majorité des cas, à déterminer le type de subordonnée auquel on a affaire.

Ce sont les cas résiduels qui sont intéressants, parce qu'ils posent question, la question de savoir quelle est la valeur propre de cette expression, qui fait qu'elle peut s'interpréter de trois manières aussi différentes. Peut-on définir entre les deux propositions, principale et subordonnée, un type unique de relation logique qui supporte d'être interprété de ces différentes manières ? En d'autres termes, peut-on réunir les trois variantes en un prototype susceptible d'endosser les trois effets de sens ?

À première vue, l'entreprise ne semble pas facile. C'est qu'en effet les différences apparaissent considérables, voire irréductibles. Entre la valeur conditionnelle et la valeur finale, le rapport logique et chronologique est radicalement inversé : avec la valeur conditionnelle, le procès de la principale ne s'accomplira que si préalablement celui de la subordonnée se réalise ; avec la valeur finale, c'est exactement le contraire : le procès de la principale s'accomplira dans l'intention de produire un effet, qui est donc forcément postérieur à l'acte posé dans la principale. Quant aux complétives, leur changement de statut de proposition « satellite » (pour reprendre le terme qu'utilise Rijksbaron à la suite de Dik[36]) à proposition dépendante dit assez leur incompatibilité logique avec les deux autres types.

Il faut revenir aux deux constituants de l'expression tels qu'ils ont été définis dans l'introduction : la conjonction αἴ/εἰ établit entre les deux propositions une connexion qui place l'une dans la dépendance de l'autre, et d'autre part le subjonctif éventuel induit la valeur de projection dans l'avenir, c'est-à-dire de représentation d'un non-réel réalisable. Mais il y a des degrés dans la 'force' de la connexion. C'est ainsi que, selon la force de la connexion, on aboutit à ces trois cas de figure :

1. Connexion stricte : la valeur conditionnelle s'impose. Le locuteur 'pose ses conditions' : « si ceci se produit, alors je ferai cela » ; la relation est si forte que la réalisation de l'énoncé de la principale est suspendue à celle de l'énoncé de la subordonnée, tous deux envisagés dans l'avenir.

2. Connexion affaiblie : valeur 'finale'. Le locuteur ne pose pas de conditions. Il pose un acte (le plus souvent dans l'avenir) et envisage les suites éventuelles que cet acte pourra entraîner : « je vais faire ceci ; peut-être cela se produira-t-il ». On n'a plus affaire ici à la structure logique du système hypothétique 'si P, alors Q', mais à une séquence narrative où intervient l'évocation, inspirée par l'énoncé de la principale, d'un avenir qui en dépend, mais demeure incertain. Si le sujet de la principale est un être animé, qui exprime une volonté, la subordonnée exprime alors l'éventualité que le sujet souhaite ou espère ou escompte voir se réaliser. D'où les traductions 'dans l'espoir que', 'pour voir si', etc. En revanche, si la principale n'exprime pas une volonté mais un simple fait, la subordonnée, dans ce cas, développe librement l'évocation de ce que peut-être ce fait va entraîner comme suite éventuelle. Les deux propositions sont alors plus juxtaposées que subordonnées.

3. Connexion affaiblie et réinterprétée sous l'influence de certains verbes régisseurs dans le sens d'une éventualité sur laquelle on s'interroge : « qui sait ? : peut-être cela se produira-t-il ». Connectée à certains types de verbes, la subordonnée s'interprète comme une complétive. Mais on a toujours le même type de lien entre les deux propositions : l'évocation d'une éventualité.

[36] Rijksbaron, 47 et note 1.

Ce qu'il y a de commun à ces trois emplois, c'est que, dans tous les cas, la subordonnée exprime une représentation mentale du locuteur ou du narrateur qui, posant un acte (ou un doute), imagine, en relation avec cet acte et projeté dans un avenir possible, un autre acte ou événement, sur le mode soit de l'hypothèse, soit de l'attente, soit de l'interrogation. Dans tous les cas, le subjonctif accompagné de la particule modale a valeur d'éventuel.

La traduction par 'peut-être + futur' que nous avons empruntée à L. Basset[37] convient parfaitement dans les trois types, et tout particulièrement dans les cas problématiques que nous avons relevés : elle semble être aussi souple que l'était sans doute pour les Grecs αἴ κε etc. + subjonctif, en laissant ouvertes les trois interprétations. Voici comment Basset traduit notre exemple (38) :

> γλαυκιόων δ᾽ ἰθὺς φέρεται μένει, ἤν τινα πέφνῃ
> ἀνδρῶν, ἢ αὐτὸς φθίεται πρώτῳ ἐν ὁμίλῳ
> « le lion fonce tout droit, avec rage : *peut-être va-t-il* tuer un homme,
> *peut-être va-t-il* périr lui-même ».

Cette traduction, en effet, élimine toute ambiguïté en instaurant une distance entre les deux propositions, distance qui semble bien être effective dans les cas exposés ci-dessus. Appliquons-la à l'exemple le plus problématique de notre corpus (1) :

> ἦ μὲν δὴ νῶι ξεινήια πολλὰ φαγόντε
> ἄλλων ἀνθρώπων δεῦρ᾽ ἱκόμεθ᾽ · αἴ κέ ποθι Ζεὺς
> ἐξοπίσω περ παύσῃ ὀιζύος.
> en vérité, nous deux, bien souvent nous avons profité des repas d'hospitalité
> d'autrui, avant de revenir ici ; *peut-être Zeus va-t-il*,
> à l'avenir, mettre fin à nos maux !

L'indépendance relative des deux propositions est manifeste. La subordonnée est comme juxtaposée à la principale, ce que certains éditeurs matérialisent au moyen d'une ponctuation forte. Ainsi désolidarisée du rappel du passé qu'exprimait la principale, la subordonnée apparaît comme une représentation de l'avenir qui peut fort bien s'interpréter comme une espèce de souhait ; c'est le choix qu'ont fait de nombreux traducteurs.

Conclusion

Que peut-on dire au terme de cette revue des propositions en αἴ κε etc. + subjonctif chez Homère ?

Il est apparu que si on analyse, si on compare, si on pèse et soupèse les indices formels et les paramètres contextuels, on peut sans doute trouver dans toutes les occurrences de ce type de propositions une très forte probabilité, voire une certitude, en faveur de l'un ou l'autre des trois sens possibles.

Mais, à la réflexion, on peut s'interroger sur le bien-fondé de la démarche dans certains cas.

Résumons-nous.

Notre formule se caractérise essentiellement par la représentation d'un avenir éventuel. Cette représentation peut prendre les trois formes étudiées ci-dessus, qui sont trois façons différentes d'appréhender le futur. Or ces trois façons sont potentiellement présentes, peu ou mal discriminées, dans le même énoncé, et il y a fort à parier que l'auditeur grec les percevait toutes les trois en même temps. Le traducteur moderne, lui, prisonnier des

[37] Basset, 80 sqq. On pourra utilement se reporter aux remarques fines qu'il développe sur ce sujet, remarques dont nous nous sommes largement inspirée.

contraintes de sa langue, est obligé de choisir l'une des trois.

Mais choisir un sens, c'est exclure les deux autres. Cela ne pose pas de problème dans la majorité des cas. Mais là où il y a ambiguïté, faut-il vraiment privilégier un sens au détriment des deux autres ? Dans la mesure où l'indétermination fait partie de l'énoncé, il est peut-être déplacé de vouloir trancher à tout prix. Il vaut mieux alors respecter l'indétermination inhérente à la formulation en adoptant une traduction aussi neutre que possible et laisser ainsi au lecteur la liberté d'interpréter à son gré la polysémie que lui offre la langue d'Homère.

ANNEXE

Le temps du verbe de la subordonnée

On aurait pu penser pouvoir tirer quelque indice du temps du subjonctif de la subordonnée introduite par αἵ κε etc. pour distinguer la valeur à lui attribuer.

Eh bien ! non. On constate sans surprise que le subjonctif est presque toujours à l'aoriste, fort de sa valeur perfective.

Quand on a affaire au sens conditionnel, l'hypothèse exprimée par la subordonnée envisage l'action terminée, et non dans son développement : c'est seulement une fois qu'elle sera accomplie, achevée, que se produira l'action exprimée dans l'apodose. D'où le thème d'aoriste.

De même, quand on a affaire au sens final, l'objet de l'attente exprimée par αἵ κε et le subjonctif est envisagé globalement, de façon abstraite en quelque sorte, comme une vue de l'esprit et non pas dans son développement effectif et concret. D'où le thème d'aoriste.

Il en est encore ainsi avec la valeur complétive.

Il arrive pourtant que le subjonctif ne soit pas à l'aoriste : d'assez nombreuses occurrences présentent un subjonctif présent[38]. Mais l'examen de ces exceptions montre vite que les verbes concernés, dans la grande majorité des cas, n'ont pas de thème d'aoriste attesté chez Homère. Citons ἀνάσσω, θέω, κεῖμαι, οἴχομαι, φέβομαι… Ceux-là sont donc condamnés au thème de présent sans choix possible. D'autres sont attestés à l'aoriste dans les poèmes homériques, mais de façon très minoritaire, comme λίσσομαι : 4 occurrences d'aoriste sur un total de 71 occurrences du verbe ; φυλάσσω : 3 sur 40 ; le cas le plus remarquable étant celui d'ἐθέλω, attesté 35 fois au subjonctif présent dans une subordonnée αἵ κε, εἴ κε, ἤν : ce verbe extrêmement fréquent (294 occurrences) compte 286 PR, 6 futurs et deux aoristes à l'indicatif. Manifestement, ces verbes font partie de ceux dont l'*Aktionsart* impose quasiment l'emploi du thème de présent. Un cas particulier est représenté par quelques verbes bien attestés à l'aoriste, mais jamais au subjonctif, comme κελεύω, dont les 189 occurrences se répartissent comme suit : 125 présents, 2 futurs, et 62 aoristes tous à l'indicatif sauf 1 impératif et 3 participes.

Il reste quand même quelques cas problématiques. Il s'agit de verbes parfaitement bien attestés à l'aoriste (parfois plus à ce thème qu'au thème de présent), et à tous les modes, y compris au subjonctif. Les voici.

ἐάω

(39) τὰς εἰ μέν κ᾽ ἀσινέας **ἐάᾳς** νόστου τε μέδηαι,
καί κεν ἔτ᾽ εἰς Ἰθάκην κακά περ πάσχοντες ἵκοισθε ·
εἰ δέ κε σίνηαι, τότε τοι τεκμαίρομ᾽ ὄλεθρον
νηί τε καὶ ἑτάροισ᾽ · αὐτὸς δ᾽ εἴ πέρ κεν ἀλύξῃς,
ὀψὲ κακῶς νεῖαι… (*Od.* 11.110-114)
si tu les laisses sans y toucher et ne songes qu'au retour,
il se pourrait encore que tu retournes en Ithaque, malgré les souffrances
endurées ; mais si tu y touches, alors je te garantis le désastre
pour ton navire et pour tes compagnons ; quant à toi, si toutefois
tu en réchappes, tu rentreras tardivement et en piteux état…

Le subjonctif ἐάσῃς, métriquement identique à ἐάᾳς, est bel et bien attesté (deux fois) chez Homère. Est-ce la proximité des subjonctifs présents μέδηαι et σίνηαι, deux verbes

[38] Il y a aussi, attesté 2 fois dans deux vers identiques, le subjonctif parfait de μέλω, μεμήλῃ, verbe volontiers employé au parfait chez Homère, quel que soit le mode : on le rencontre 23 fois au parfait pour 63 occurrences. Ajoutons le parfait ἰλήκῃσι (*Od.* 21. 365), d'un verbe archaïque aux formes confuses.

qui ne possèdent pas d'aoriste, qui entraîne le présent ἐάῳς ? Toujours est-il qu'on revient ensuite à l'aoriste attendu dans αὐτὸς δ᾽ εἴ πέρ κεν ἀλύξῃς.

πείθομαι

(40) εἰ δέ κεν ὣς ἔρξῃς καί τοι πείθωνται Ἀχαιοί,
γνώσῃ ἔπειθ᾽… (*Il.* 2.364-365)
si tu agis ainsi et si les Achéens t'obéissent,
tu sauras alors…

πίθωνται n'est pas attesté chez Homère, mais on a πίθηαι (4 fois), πίθηται (2 fois), πιθώμεθα (1 fois). Ici, peut-on invoquer la nécessité métrique pour justifier le subjonctif présent πείθωνται après l'aoriste ἔρξῃς ?

σαόω

(41) ἢν γὰρ δή με σαῶσι θεοὶ καὶ οἴκαδ᾽ ἵκωμαι,
Πηλεύς θήν μοι ἔπειτα γυναῖκά γε μάσσεται αὐτός (*Il.* 9.393-394)
car si les dieux m'accordent le salut et si je rentre chez moi,
eh bien ! Pélée par la suite, me trouvera lui-même une femme.

σαώσωσι n'est pas attesté chez Homère, mais on a les formes de subjonctif σαώσῃς (1 fois), σαώσῃ (1 fois), σαώσετον (1 fois) et σαώσομεν (3 fois). L'argument métrique ne tient guère ici. Pourquoi donc ce subjonctif présent devant l'aoriste coordonné ἵκωμαι ? Nous n'avons pas de réponse.

φεύγω

(42) Ὤ μοι ἐγὼν · εἰ μέν κεν ὑπὸ κρατεροῦ Ἀχιλῆος
φεύγω…
Εἰ δ᾽ ἂν ἐγὼ τούτους μὲν ὑποκλονέεσθαι ἐάσω
Πηλεΐδῃ Ἀχιλῆι, ποσὶν δ᾽ ἀπὸ τείχεος ἄλλῃ
φεύγω… (*Il.* 21.553-554 et 556-558)
Malheureux que je suis ! si je m'enfuis devant le puissant Achille…
Mais si je laisse ceux-là être poursuivis
par le Péléide Achille, et que je m'enfuie en courant loin du mur, ailleurs…

Le subjonctif aoriste de φεύγω est attesté 12 fois chez Homère (mais jamais à la 1ère personne). Dans les vers 556-558 comme dans le cas précédent, mais dans l'ordre inverse, le subjonctif présent φεύγω est coordonné à un subjonctif aoriste (μὲν… ἐάσω, … δ᾽… φεύγω). On observe que par ailleurs le pluriel φεύγωμεν, attesté 4 fois, se rencontre 3 fois en tête de vers, comme les deux φεύγω ci-dessus : le présent plutôt que l'aoriste permet d'éviter un vers acéphale. Notons qu'en d'autres positions dans le vers, on trouve l'aoriste :

(43) Ἦν περ γὰρ πόλεμόν γε φύγῃ πολύδακρυν Ἀχαιῶν… (*Il.* 22.487)
Car, si toutefois il échappe à la guerre que nous font les Achéens, source de larmes…

En conclusion, on peut dire que, malgré les quatre cas exceptionnels qui viennent d'être évoqués, la règle veut que le subjonctif après αἴ κε etc. soit à l'aoriste, thème qui exprime au mieux l'aspect perfectif qu'implique ce genre de proposition. Les autres exceptions s'expliquent facilement et ne sont pas de nature à remettre la règle en question.

Le temps du subjonctif ne peut donc être invoqué comme un élément significatif dans la répartition des trois valeurs.

Bibliographie

Ameis K. F., *Homers Odyssee*, 1e édition Leipzig, 1856, revue par C. Hentze et P. Cauer, 1910, 4 vol. ; *Homers Ilias*, 1e édition Leipzig, 1868, revue par C. Hentze et P. Cauer, 1910, 4 vol. (texte et commentaire).

Aubriot-Sévin D., *Prière et conceptions religieuses en Grèce ancienne jusqu'à la fin du Ve siècle av. J.-C.*, Lyon, MOM, 1992.

Basset L., *La syntaxe de l'imaginaire. Étude des modes et des négations dans l'*Iliade *et dans l'*Odyssée, Lyon, MOM, 1989.

Bérard V., *L'Odyssée*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F, 1924, 3 vol. (texte et trad.)

Calame C., *Lexikon des frühgriechischen Epos*, Band 1, Göttingen, 1979, *s.v.* ἀράομαι (col. 1168-1176).

Calvo J. L., *Odisea*, Barcelone, Biblioteca Universal Clásicos Griegos, 1996 (trad.).

Chantraine P., *Grammaire homérique, I, Phonétique et morphologie*, Paris, Klincksieck, 1973 (1e édition 1942) ; *II, Syntaxe*, Paris, Klincksieck, 1986 (1e édition 1953).

Corlu A., *Recherches sur les mots relatifs à l'idée de prière, d'Homère aux Tragiques*, Paris, Klincksieck, 1966.

Madame Dacier, *L'Odyssée*, Paris, Rigaud, 1716 ; *L'Iliade*, Paris, Rigaud, 1711.

Gehring A., *Index Homericus*, Hildesheim-New York, Georg Olms Verlag, 1970 (nouvelle édition).

Heubeck A. *et alii*, *A Commentary on Homer's Odyssey*, Oxford, Clarendon Press, 1988-1992, 3 vol.

Humbert J., *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck, 1960 (3e édition).

Jaccottet P., *L'Odyssée*, Paris, La Découverte, 1989 (trad.) (1e édition 1955).

Kühner R., Gerth B., *Grammatik der griechischen Sprache*, Darmstadt, 1966, 2 vol. (3e édition).

Leconte de Lisle, *L'Odyssée*, Paris, Presses-Pocket, 1989 ; *L'Iliade*, Paris, Presses-Pocket, 1998 (trad.) (1e édition 1886 et 1867).

Mazon P., *L'Iliade*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F, 1937-1938, 4 vol. (texte et trad.)

Monro D. B., *A Grammar of the Homeric Dialect*, Oxford, Clarendon Press, 1882.

Mugler F., *L'Odyssée*, Paris, La Différence, 1991 ; *L'Iliade*, Paris, La Différence, 1989 (texte et trad.)

Privitera G. A. trad., *Odissea*, Mondadori, 1981-1986, 6 vol.

Rijksbaron A., *The Syntax and Semantics of the Verb in Classical Greek. An Introduction*, Amsterdam, Gieben, 1994 (2e édition).

Schadewaldt W., *Homer, Die Odyssee*, Hambourg, 1958 (trad.).

Wakker G., « Purpose expressions in Homeric Greek », in A. Rijksbaron, M.A. Mulder, G.C. Wakker (eds.), *In the Footsteps of Raphaël Kühner*, Amsterdam, 1988, pp. 327-344.